

Se diversifier avec la culture de l'avocatier en agriculture biologique

OBJECTIFS DE FORMATION

Appréhender les itinéraires techniques des avocatiers

CONTENU

-  Les filières et débouchés
-  Les itinéraires techniques:
 - Choix de la parcelle
 - Les choix variétaux et de porte-greffes
 - La préparation de la plantation et les densités de plantation
 - Les différents types de taille
 - La gestion de la fertilisation
 - La maîtrise des adventices
 - La lutte contre les principales maladies et principaux ravageurs
 - La gestion de l'irrigation
 - La récolte et opération post-récolte
-  Le choix d'un verger sous serre verre, tunnels, plein champ
-  Le calendrier de production
-  Aperçu de références technico-économiques

METHODES PEDAGOGIQUES & MOYENS MATERIELS

Exposés et diapo, Échanges entre stagiaire, document, paperboard

METHODES D'ÉVALUATIONS

En début : analyse des besoins et du niveau de pratique par un tour de table, évaluation des acquis
 En fin : évaluation de la satisfaction (questionnaire), évaluation des acquis

Infos pratiques

Lieu : Proche de Nice
Date : mardi 9 février 2027
Durée : 7 heures
Horaires : 9h00 - 17h00
Repas : tiré du sac

Intervenant(s) : Gilles BENAOUF, Conseiller indépendant. Formateur Agrisentinella

Responsable de formation : Manon Cozzolino, animatrice en productions végétales ,
 agribio06.maraichage@bio-provence.org, 06.66.54.07.96

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :
 Prise en charge à 100 % par les fonds VIVEA
 190 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.
 160 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : A la fin : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?
 Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription :** 12/01/2027.
- **Inscription** via le formulaire [ICI](#)
- Conditions Générales des Services (CGS) à lire [ICI](#)
- **Nombre de stagiaires :** maximum de 12
- **Délais d'annulation :** le stagiaire peut annuler jusqu'à 14 jours avant le début de la formation (détail dans les CGS). Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.

Indicateurs spécifiques sur les formations en productions végétales en 2023 :

Nombre de participants total : 85 (7 formations)
 Taux de satisfaction : 94 %